



Une étude universitaire conclut que les écoles privées n'enseignent pas mieux que les écoles publiques

Si vous avez déjà discuté avec un parent ayant scolarisé sa progéniture dans le privé, vous avez sans doute déjà entendu cet argument : la qualité de l'enseignement y serait supérieure à celle pratiquée dans les établissements publics. Une justification choc, et, disons-le, nettement plus facile à assumer que le désir d'entre-soi... Mais aussi un argument faux, d'après une étude publiée en décembre dernier dans la revue *Education & Formations*, et dénichée par un professeur tenant un blog sur Franceinfo : les meilleurs résultats de l'école privée s'expliqueraient uniquement par le milieu social plus favorisé dont proviennent ses élèves.

Lire aussi Ecole : fronde contre la mixité sociale dans le 18^e arrondissement de Paris

Pour mener leur travail, les universitaires* ont étudié les résultats scolaires obtenus par des milliers d'élèves du public et du privé, entre le CP et le CE2. Ils ont tout d'abord constaté un écart de niveau aux tests de français et de mathématiques, constaté dès l'entrée en CP : les jeunes élèves du privé obtiennent un score global de bonnes réponses (74%) supérieur de 2,3% à celui des enfants du public (71,7%). Deux ans plus tard, à l'entrée en CE2, l'écart entre public et privé n'est pas modifié, il a même diminué en mathématiques, passant à 1,2%. Première conclusion tirée par les auteurs : le mode d'enseignement pratiqué dans le privé en France n'a pas conduit à une augmentation de l'écart avec les élèves du public. Selon les auteurs, ces résultats "contredisent certaines idées préconçues (...) selon lesquelles le secteur privé serait favorable aux élèves ayant des difficultés scolaires ou issus de milieux sociaux modestes ou défavorisés".

Pas d'écart de niveau si on élimine le facteur sociologique

D'autant que ces fameux élèves de milieux modestes sont beaucoup moins nombreux dans le privé ! A ce titre, les conclusions de l'étude sont implacables : "36 % des élèves entrés au CP en 2011 dans une école privée ont un père de milieu social très favorisé contre 17 % des élèves dans une école publique". Il y a deux fois plus d'enfants de chef d'entreprise et de professions libérales dans le privé que dans le public ; davantage d'enfants de cadres. Il y a également deux fois moins d'enfants dont la mère n'a pas de diplôme, d'élèves ayant au moins un parent immigré, ou issus d'une famille monoparentale. Mises bout à bout, ces différences sociologiques pèsent très lourd : les experts ont neutralisé ces facteurs dans leur estimation de la différence de résultats scolaires, et ont conclu que l'écart « disparaît si on tient compte du niveau scolaire et social en moyenne plus élevé des élèves scolarisés dans le privé. Il peut alors même s'inverser et faire apparaître un avantage apparent pour les élèves du public ». Non seulement les pédagogies mises en place dans le privé ne seraient pas plus efficaces, mais en plus l'entre-soi ne favoriserait pas particulièrement les élèves du privé.

Les études internationales menées par l'OCDE confirment ces postulats : "Après contrôle du milieu socio-économique des élèves et des établissements, les établissements privés ne l'emportent plus sur les établissements publics que dans 8 pays et économies, et les établissements publics l'emportent sur les établissements privés dans 12 pays et économies." Ce n'est donc pas une pédagogie différenciée, mais un écart de classe sociale qui explique les meilleurs résultats bruts obtenus par l'enseignement privé. En France, un élève sur six est scolarisé dans ces établissements : c'est un des montants les plus forts en Europe.

*Denis Fougère, directeur de recherche au CNRS ; Olivier Monso, chercheur à l'unité des méthodes et synthèses statistiques du laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques (LIEPP) ; Audrey Rain, chercheuse au Centre de recherche en économie et statistique (CREST) ; Maxime Tô, économiste au University College London (UCL).

Lire aussi École : la folie Montessori